

Toulouse le, 6 janvier 1986

LETTRE DES AMIS N° 25

VOEUX DES ARCHIVES DE MIDI-PYRENEES ET DE LA HAUTE-GARONNE

*A l'aube de l'année 1986 le Conservateur en Chef et le personnel des Archives sont heureux d'exprimer les voeux les meilleurs et les plus sincères de bonne et heureuse année à tous les Amis.*

AVIS IMPORTANT - LES PROCHAINS COURS

BIBLIOGRAPHIE D'HISTOIRE LOCALE PAR M. CHRISTIAN CAU

LE SAMEDI 11 À 10H30 OU LE MERCREDI 15 JANVIER À 20H30  
-----

INITIATION À LA PALÉOGRAPHIE PAR M. PIERRE GERARD

LE SAMEDI 18 À 10H30 OU LE MERCREDI 22 JANVIER À 20H30  
-----

RAPPEL D'EXPOSITION

PRESENTATION DE L'EXPOSITION ET CONFERENCE SUR LA

**GUERRE DE CENT ANS**

LE DIMANCHE 19 JANVIER 1986 À 15 H 30 AUX

ARCHIVES DE LA HAUTE-GARONNE

Association  
**Les amis des archives**  
de la Haute-Garonne



./.

L'ACTION DE DEVELOPPEMENT CULTUREL DES ARCHIVES DE MIDI-PYRENEES ET DE LA HAUTE-GARONNE (BILAN 1981-1984) Par M. Pierre GERARD, Conservateur en Chef

L'année du Patrimoine (1980) ayant contribué à rendre le grand public sensible au problème de la conservation et de l'exploitation du Patrimoine historique écrit, les Archives de Midi-Pyrénées et de la Haute-Garonne ont développé leur activité tant dans le domaine scientifique que dans le domaine culturel. Les statistiques des années 1981 à 1984 font apparaître un accroissement de la clientèle des chercheurs en histoire, dont 480 généalogistes. Cette croissance est consécutive à la création de l'Association des Amis des Archives de la Haute-Garonne, qui compte à l'heure actuelle près de 300 membres. Il faut également signaler l'activité du Cercle Généalogique de Languedoc fort de ses 780 membres.

I - L'action culturelle proprement dite est entreprise dans deux directions :

- d'une part : les Relations Publiques concrétisées chaque année par le stand à la Foire de Toulouse, qui permet aux visiteurs de se familiariser avec le problème posé par la conservation du Patrimoine historique écrit.

- d'autre part : le Service Educatif animé jusqu'en 1983 par un conservateur assisté de deux professeurs d'enseignement secondaire (6 heures hebdomadaires), a vu son activité se développer à la faveur de l'arrivée d'une animatrice culturelle recrutée par le département de la Haute-Garonne avec une subvention du ministère de la Culture.

Les chiffres de l'action culturelle des Archives sont assez éloquents (nombre de personnes atteintes dans l'année) :

<u>1981</u>	<u>1982</u>	<u>1983</u>	<u>1984</u>
32.414	28.290	20.435	24.301

En outre, plusieurs expositions ont été organisées avec le concours financier de la Direction des Affaires Culturelles :

- Exposition "La vie agro-pastorale dans le Haut Comminges". Exposition itinérante à travers les cantons de la zone de montagne de janvier à juillet 1981.
- Exposition "Il y a cent ans l'Ecole Publique", présentée de février à juin 1982 à l'Ecole Michelet de Toulouse et devenue itinérante dans la banlieue de Toulouse dans le courant de 1984.

- Exposition "Toulouse - La ville au XVIIIe siècle", organisée aux Archives départementales de mars à juin 1985.

Enfin, il faut signaler les sessions d'"Archives Vivantes" organisées en commun avec la Mission d'Action Culturelle en milieu scolaire et l'Académie de Toulouse :

- 18, 19 et 20 mai 1981 : "Famille et Parenté".
- 26, 27 et 28 avril 1982 : "L'Ecole, l'Instituteur et la langue".
- 14, 15 et 16 mars 1983 : "La Mémoire et les Racines".
- 12, 13 et 14 mars 1984 : "Technologies et Cultures traditionnelles".

II - Dans le domaine de la protection du Patrimoine, il faut mentionner l'équipement des laboratoires des Archives réalisé en 1982 et 1984 par le département de la Haute-Garonne avec une subvention de 30 % du ministère de la Culture.

III - En ce qui concerne les techniques du futur, le Centre des Archives de notre Temps sera achevé à la fin janvier 1986 : son coût est de 8 220 000 F avec une subvention du ministère de la Culture s'élevant à 2 466 000 F.

Ce bâtiment sera équipé pour recevoir 10.000 microfilms, 15.000 microfiches, 900 cassettes audio, 900 cassettes vidéo, 500 disques et bobines d'ordinateurs. Il sera équipé d'une bibliothèque de Documentation d'actualité de 2 000 mètres linéaires et d'une salle de lecture destinée à la consultation des documents audiovisuels.

Enfin, le personnel d'Etat (conservateurs et documentalistes) participent au programme "ARCHIVDOC" de traitement informatisé des archives vivantes et de la documentation d'actualité. Le logiciel Texto sera utilisé conjointement sur un micro-ordinateur appartenant aux Archives de la Haute-Garonne et sur l'ordinateur DPS 7 du Centre Informatique départemental de Colomiers. Une liaison par Minitel est prévue pour faciliter l'accès de la documentation archivistique aux utilisateurs éloignés de Toulouse.

STATISTIQUES DE LA FREQUENTATION

Années	Chercheurs en histoire	Chercheurs administratifs	Action culturelle et éducative	Total
1981	4 378	1 928	32 414 (2 504)*	38 720
1982	4 887	1 860	28 290 (5 990)* (1)	35 037
1983	5 409 (3)	1 992	20 435 (2 041)*	27 836
1984	5 673 (3)	1 969	24 301 (7 095)* (2)	31 943

\* Ce chiffre représente la part du Service Educatif dans le développement culturel des Archives.

(1) Année du centenaire de l'Ecole publique.

(2) Chiffre à mettre en rapport avec l'arrivée de l'animatrice culturelle recrutée avec le concours financier du ministère.

(3) Chiffre à mettre en relation avec la création de l'Association des Amis des Archives.

LISTES NOMINATIVES ET SERIE M (Par M. Jean BEAUBESTRE)

Constituée de tous les documents qui émanent de l'Administration préfectorale, la série M des Archives départementales est une série moderne qui s'accroît régulièrement des versements effectués par les services préfectoraux. Un cadre de classement théorique, défini par la Circulaire AD 65-29, la subdivise en dix sous-séries, dont nous donnons ci-dessous le détail et la composition interne :

- 1 M = Administration Générale : tous rapports ayant trait aux événements politiques et à l'opinion publique ; distinctions honorifiques.
- 2 M = Personnel Administratif : nominations, dossiers personnels du corps préfectoral et des personnels communaux.
- 3 M = Elections : résultats statistiques des diverses élections depuis le Directoire jusqu'à nos jours, listes électorales et listes de candidats et d'élus.
- 4 M = Police : tous les documents relatifs à la Police : personnel, rapports périodiques, Sûreté Générale, Police Judiciaire, Police des Etrangers, surveillance des mouvements politiques, délivrance des passeports, etc...
- 5 M = Santé Publique et Hygiène : épidémies, vaccinations, établissements insalubres, etc...
- 6 M = Population des affaires économiques : cette sous-série intéresse au premier chef les généalogistes car elle regroupe les listes de recensements, mais aussi les documents relatifs à l'Emigration, ou à l'Immigration, ainsi qu'aux naturalisations. On y trouve aussi des mercuriales et d'une façon générale tout ce qui a trait au contrôle des prix.
- 7 M = Agriculture, Eaux et Forêts : (avant la circulaire AD 65-29 les Eaux et Forêts ressortissaient de la série P).
- 8 M = Commerce et Tourisme.
- 9 M = Industrie.
- 10 M = Travail et Main d'Oeuvre.



L'ensemble de la série constitue une mine de renseignements précieux pour l'historien des familles. Quelle est en effet la personne qui, au moins une fois dans sa vie, n'est pas entrée en rapport avec l'Administration ? Quel est le généalogiste qui ne compte pas un fonctionnaire dans sa parenté, ou un ancêtre candidat à un mandat politique (Conseiller municipal, Maire, etc...), ou bien décoré ?

Nombreux sont également ceux qui ont un ayeul d'origine étrangère ; cependant le fond est rarement exploité de façon méthodique par nos confrères qui se bornent le plus souvent à la seule consultation des listes de recensements et des listes électorales.

### Les listes nominatives

A peu près toutes les séries anciennes offrent au chercheur des listes d'intérêt très variable : listes de paroissiens, de contribuables, d'habitants, etc... Nous citerons :

- les listes de Communion Pascale, de confirmation, parfois les "Etats des Ames" que l'on peut trouver soit dans les registres paroissiaux, soit en série G.

- les listes de personnes assujéties à la Capitation ou à la Taille (en série C).

- les registres de bourgeoisie, dans les archives communales de certaines régions.

- les listes d'habitants, de personnes indigentes, d'émigrés, de suspects, de notabilités, établies dans chaque commune pendant la Révolution sur ordre de la Convention ou du Directoire.

Notre objet n'est pas de nous étendre sur ces listes anciennes, mais d'étudier plus particulièrement listes de recensements et listes électorales.

#### 1) les listes de recensements

Les recensements qui ont eu lieu de 1795 à 1836 sont sans valeur généalogique car ils ne fournissent, sauf exception, que des recensements statistiques parfaitement anonymes. Ce n'est qu'à partir de 1836 qu'ils deviennent nominatifs. Leur périodicité est quinquennale jusqu'en 1946, depuis pour des raisons d'économie, elle est devenue variable (1954, 1962, 1968, 1975, 1983).

Précisons que du fait de la guerre, le recensement de 1871 n'eut lieu qu'en 1872 et ceux de 1916 et 1941 n'eurent jamais lieu.

Les collections sont assez généralement complètes dans tous les départements après 1881, et jusqu'en 1945. Plus récemment, les communes n'ayant plus l'obligation de verser aux Archives départementales un exemplaire de leur liste nominative, les séries présentent de nombreuses lacunes.

On retiendra :

a) que les listes de 1836 à 1901, outre leur nom et prénom, n'indiquent que l'âge des individus recensés ;

b) qu'à partir de 1906 et jusqu'en 1962 l'année de naissance est précisée au lieu et place de l'âge ;

c) que le lieu de naissance ne figure qu'en 1872 et 1876, puis de 1906 à 1936 ;

d) que les professions sont toujours indiquées ;

e) que la mention "état civil" ne recouvre en fait que le sexe de la personne recensée et son état matrimonial : célibataire, mariée ou veuve.

Toute liste de recensement permet de vérifier la présence d'une personne dans une commune donnée à la date du recensement, et de connaître la composition de sa famille, toutefois, pour éviter le fastidieux dépouillement de la totalité de la liste, il est conseillé, surtout si la personne recherchée était domiciliée dans une ville de quelque importance, de posséder au préalable son adresse précise, que l'on peut découvrir par la consultation des listes électorales de l'endroit.

## 2) Les listes électorales

Sous l'Empire, la Restauration et la Monarchie de Juillet, les contribuables fortement imposés avaient seuls le droit de vote. Ainsi la loi électorale du 5 février 1817 n'admettait que les citoyens âgés de 30 ans et payant un minimum de trois cents francs de contribution directe.

Le suffrage universel ne sera établi que le 6 mars 1848 et un décret du 2 février 1852 fixera les éléments devant figurer dans la liste électorale : nom, prénoms, surnom, date et lieu de naissance, domicile et profession. A l'exception du surnom ce sont les mêmes renseignements qui y figurent de nos jours.

Les listes électorales ne comprennent que les citoyens éligibles, ceux qui sont déchus de leurs droits civiques à la suite d'une condamnation à une peine afflictive et infamante en sont donc exclus ; d'autre part les femmes ne sont devenues électrices que depuis 1946.

A partir de la date et du lieu de naissance de quiconque, relevés sur une liste électorale, on obtiendra facilement un extrait d'état civil dit "à tout requérant", qui comportera éventuellement après 1897 mention de son mariage et après 1945 de son décès, tandis qu'à partir de son adresse on pourra se reporter utilement à la liste de recensement.

L'utilisation conjointe des listes électorales et des listes de recensements permet de pallier l'interdit qui frappe la communication des renseignements d'état civil de moins de cent ans et, ainsi, de mener à bonne fin la reconstitution d'une descendance ou des branches collatérales contemporaines.

#### La série M aux Archives de la Haute-Garonne

Contrairement à d'autres dépôts, les fonds antérieurs à 1880 de cette série ne sont pas très abondants aux Archives de la Haute-Garonne, des destructions massives ayant été ordonnées en 1905 par l'Archiviste de l'époque en raison d'un manque de place dû à l'exiguïté des locaux. Cinquante cinq tonnes de documents sont parties cette année là au pilon, dont en priorité ceux de la série M, considérés comme sans valeur historique. Inutile de rechercher les si précieux passeports intérieurs, les listes de recensements antérieurs à 1896, ou les listes électorales d'avant 1900 !

Précisons en outre que les sous-séries ne correspondent pas au classement théorique que nous venons de voir, et qu'il n'existe que peu de répertoires spéciaux.

En reprenant dans l'ordre les matières du classement théorique, nous allons passer en revue les outils de travail mis à la disposition des lecteurs, avec leur numérotation locale. La plupart de ces répertoires sont regroupés au sein du Répertoire Général méthodique mis à la disposition des chercheurs dans la salle de lecture :

#### - Administration Générale :

+ délimitations administratives (An VIII-1906),  
Répertoire 7 M, sept pages ;



+ Distinctions honorifiques (An XI-1901) (Légion d'Honneur, médaille militaire), répertoire 7 pages, ce fond est composé de 20 liasses numérotées de M 1292/1 à M 1292/20 ;

- Personnel administratif :

+ Personnel préfectoral (1838-1940), répertoire 1 M,  
2 pages ;

+ Personnel municipal (An VIII-1832), répertoire  
13 pages ;

- Elections :

+ Législatives et sénatoriales (An IX-1910),  
répertoire 2 M 2 pages ;

+ Départementales (An VIII-1910), répertoire 2 M bis,  
2 pages ;

+ Municipales (1815-1865), répertoire 3 M, 1 page ;

+ Listes électorales (1934-1965), répertoire 17 pages ;

- Police :

+ Police Générale et Affaires Politiques (An VIII-  
1919), répertoire 4 M, 26 pages ;

+ Colons de St Domingue (An VIII-1876), répertoire  
4 M1, 2 pages ;

+ Affaires espagnoles, réfugiés (1800-1910),  
répertoire 4 M2, 5 pages ;

+ Etrangers (états nominatifs, permis de séjour,  
expulsions), anarchistes, police municipale et police des jeux (1833-  
1920), répertoire 13 M, 11 pages ;

- Santé Publique et Hygiène :

+ Vaccination, épidémies (An IX-1910), répertoire  
5 M, 4 pages ;

- Population, affaires économiques :

+ Etat civil (1792-1815), répertoire 9 M, 4 pages ;

- + Listes nominatives pour l'arrondissement de  
Toulouse (An XIII -An XIV), communes M à V ;
- + Listes nominatives pour Toulouse (1808) ;
- + Emigration en Algérie (1854-1912) 4 articles,  
répertoire 13 M ;
- + Etat nominatif des Israélites (An X-1836), un  
article 10 M 20 ;
- + Recensements (1896-1936), répertoire spécial  
6 M ;
- + Recensements (1946 à 1975), répertoires ;
- + Mercuriales (An VIII-1880), répertoire 6 M,  
4 pages ;
- + Recensement des étrangers (1888-1954), répertoire  
4 pages ;
- Agriculture, Eaux et Forêts :
- + Pas de répertoire ;
- Commerce et Tourisme :
- + Pas de répertoire ;
- Industrie :
- + Pas de répertoire ;
- Travail et Main d'oeuvre :
- + Pas de répertoire.

## RAPPEL DE COTISATION

SAUF ERREUR OU OMISSION DE NOTRE PART QUE NOUS VOUS PRIONS DE BIEN VOULOIR NOUS SIGNALER, VOUS N'AVEZ PAS REGLE LA COTISATION DE 1986. FAUTE DE PAIEMENT DANS LES PROCHAINS JOURS, NOUS SERONS DANS L'OBLIGATION DE NE PLUS VOUS COMPTER PARMIS LES ADHERENTS DE NOTRE ASSOCIATION.